

DIU

Le sommeil et sa pathologie

Objectifs

La formation initiale sur le sommeil et sa pathologie est limitée à quelques heures dans les études de médecine, et ne permet pas une prise en charge médico-économique efficace.

Une importante demande de formation existe actuellement en raison de la fréquence de cette pathologie qui touche plus de 20 % de la population.

Ce DIU a pour but de regrouper la formation du sommeil sur un plan national.

Il comporte les objectifs suivants : initiation à la physiologie et à la neurobiologie du sommeil ; formation aux pathologies du sommeil ; acquisition des connaissances nécessaires à la réalisation des explorations et au traitement des troubles du sommeil et de la vigilance.

Organisation pédagogique

Le volume horaire de ce diplôme est de 132 heures et se déroule sur 1 an, dont :

- enseignement théorique : 48h + 1 module au choix (16h) à Paris,
- stage pratique : 84h en service hospitalier, laboratoire hospitalo-universitaire, toute autre

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

structure validée par le comité national pédagogique - dans chaque université participante.

Contrôle de connaissances

La formation est sanctionnée par un Diplôme Inter-Universitaire.

Le contrôle des connaissances est sanctionné par :

- une épreuve écrite (4h) avec 8 questions-réponses ouvertes (2 par séminaire ou module),
- une épreuve pratique (2h) de cas cliniques,
- un examen final (épreuve écrite de 2h).

L'assiduité et la validation des stages sont obligatoires pour être autorisé à passer l'examen.

Contenus

Tronc commun :

- Séminaire 1 : physiologie du sommeil normal ; physiologie des grandes fonctions et sommeil ; techniques d'exploration sommeil-vigilance
- Séminaire 2 : pathologies non respiratoires du sommeil
- Séminaire 3 : pathologies respiratoires du sommeil

Modules (1 au choix, au moins) :

- cardio-respiratoire
- pédiatrie-chronobiologie
- neuropsychiatrie

Publics et prérequis

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujéti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.

Après examen du dossier par le CNP :

- Docteurs en médecine, en chirurgie dentaire ou pharmacie, français ou étrangers,
- Étudiants en 3^e cycle études médicales (médecine générale et spécialité) inscrits en AFS, AFSA.
- Date de clotûre de inscriptions le 31 octobre de chaque année.

Les intervenants

- Pr P. CAMUS
- PR M. GIROUD
- Plus d'informations sur : <http://www.sfrms-sommeil.org/formation/diu/>

Unité Mixte de Développement Professionnel Continu Santé – UMDPCS

Département du Service Commun de Formation Continue et par Alternance - uB

UFR des Sciences de Santé – 7 bd Jeanne d'Arc 21000 DIJON

Établissement public d'enseignement – Déclaration activité : 2621P001821

SIRET : 19211237300589

Organisme de formation non assujetti à la TVA (Article 261-4-4° du Code Général des Impôts)

L'UMDPCS est une antenne du SEFCA

(service commun de l'université de Bourgogne)

dédiée au secteur Santé et DPC.